

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21483 - 79ÈME ANNÉE

## 5e édition de l'événement de l'année en matière d'action climatique à La Réunion

### Dans 9 jours : Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité à Sainte-Suzanne

**Commémorant l'anniversaire de la naissance de Paul Vergès, la Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité se tiendra de nouveau à Sainte-Suzanne le 10 mars prochain. Les 9 et 10 mars, les organisateurs et leurs partenaires présenteront leurs activités au sein d'un « Village de la biodiversité » implanté au Bocage Lucet-Langenier. Le parrain 2024 est Danyèl Waro.**

Chaque année depuis 2018, la Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité rassemble plus de participation. C'est le principal événement de l'action climatique à La Réunion. C'est un hommage rendu à Paul Vergès, ancien président du PCR, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, un 5 mars. Elle se tient donc traditionnellement le week-end suivant.

Cet événement doit beaucoup en effet à l'ancien dirigeant du Parti communiste réunionnais, qui fut également un militant de l'action climatique jusqu'à son dernier souffle, et qui avait fait de La Réunion un pays en pointe dans ce domaine jusqu'en 2010.

En 1997 avait lieu une élection législative partielle à La Réunion. Claude Hoarau était le candidat du PCR. Sa principale concurrente était Margie Sudre, alors secrétaire d'État. La candidature d'un membre du gouvernement donnait un coup de projecteur médiatique sur La Réunion. Paul Vergès et Philippe Berne saisirent alors cette occasion pour organiser une conférence de presse mémorable. Son thème n'était pas l'élection dans quelques jours, mais le changement climatique et ses conséquences pour La Réunion.

C'était la première fois qu'un parti politique organisait une conférence de presse sur ce sujet à La Réunion. Cette initiative fut l'objet de moquerie alors que les scientifiques avaient déjà modélisé la catastrophe climatique en cours depuis le début des années 1970. Le PCR confirmait son rôle d'avant-garde en matière d'écologie à La Réunion. Dès 1975 dans le « Plan de survie », le PCR faisait du développement des énergies renouvelables à La Réunion une priorité.

Paul Vergès a ensuite utilisé ces mandats d'élus pour mettre en pratique la lutte contre la crise climatique. En tant que sénateur, il fit voter en 2001 à l'unanimité une proposition de loi faisant de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité. Ceci déboucha sur la création de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC) que présida le sénateur de La Réunion jusqu'à son décès en 2016. Cette loi faisait de la France un des champions de la lutte contre la crise climatique. Ceci contribua à confier à Paris l'organisation de la COP21 qui se conclut sur l'adoption du nouveau traité international sur le climat remplaçant le Protocole de Kyoto.

A la présidence de la Région Réunion, Paul Vergès lança le mot d'ordre d'autonomie énergétique pour 2025. Ce fut la création de l'ARER, Agence régionale de l'énergie Réunion, et du PRERURE, feuille de route pour atteindre l'objectif. Tous les espoirs étaient permis mais tout fut démolé en 2010 par le lobby du maintien de La Réunion sous dépendance des importations, notamment d'énergie.

**Rôle pionnier du PCR dans l'écologie à La Réunion**

**Principal événement de l'action climatique à La Réunion**

Ceci n'entama pas la détermination de Paul Vergès,

qui fut jusqu'à son dernier souffle un militant de l'action climatique.

C'est pour lui rendre hommage que le Parti communiste réunionnais prit l'initiative d'organiser une commémoration de l'anniversaire de sa naissance. La première édition devait avoir lieu en mars 2018. L'appui du SIDELEC présidé par Maurice Gironcel, de la Mairie de Sainte-Suzanne et d'autres partenaires permit d'organiser la première édition de cet événement. Cette première fut marquée par la venue de Pierre Larrouturou, co-auteur avec Jean Jouzel de « Pour éviter le chaos climatique et financier » qui tint une conférence à l'Université de La Réunion.

6 ans après cette première, la Marche réunionnaise pour le climat et la biodiversité est devenu le principal événement populaire lié à la cause de l'action climatique.

Des milliers de participants sont attendus le 9 et surtout le 10 mars pour la marche qui démarrera du Bocage Lucet-Langénier à Sainte-Suzanne.

*M.M.*

## 450 milliards pour reconstruire en Ukraine : pactole convoité par les capitalistes occidentaux

**L'invasion de l'Irak par les États-Unis et le Royaume-Uni avait permis à Washington de mettre la main sur les puits de pétrole irakiens, mais avait aussi fait la fortune de capitalistes occidentaux pour reconstruire les infrastructures détruites par les bombes d'armées de l'OTAN.**

**Pour l'Ukraine, le pactole sera sans doute bien plus impressionnant. Selon la Commission européenne, les besoins estimés par le régime au pouvoir à Kiev sont évalués à 452,8 milliards d'euros si la guerre soutenue par l'OTAN s'arrêtait aujourd'hui.**

Près de deux ans après le début de la guerre entre l'Ukraine et la Russie, une version actualisée de l'évaluation conjointe rapide des dommages et des besoins (« Rapid Damage and Needs Assessment », ci-après la « RDNA3 ») a été publiée par le gouvernement ukrainien, le Groupe de la Banque mondiale, la Commission européenne et les Nations unies estime actuellement qu'au 31 décembre 2023, le coût total

de la reconstruction et de la relance de l'Ukraine s'établissait à 486 milliards de dollars (452,8 milliards d'euros) au cours de la prochaine décennie, contre 411 milliards de dollars (383 milliards d'euros) estimés il y a un an.

Pour la seule année 2024, les autorités ukrainiennes estiment que le pays aura besoin d'environ 15 milliards de dollars (14 milliards d'euros) pour ses priorités immédiates en matière de reconstruction et de relance tant au niveau national qu'au niveau des communautés, l'accent étant mis en particulier sur le soutien au secteur privé et la mobilisation de celui-ci, parallèlement à la restauration des logements, des infrastructures et des services non techniques, de l'énergie et des transports. La RDNA3 souligne que, si quelque 5,5 milliards de dollars (5,1 milliards d'euros) de ces fonds ont été obtenus, tant auprès des partenaires internationaux de l'Ukraine qu'à partir de ses propres ressources, environ 9,5 milliards de dollars (8,9 milliards d'euros) ne sont actuellement pas financés.

### Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

## Finale de la dictée créole-français hier à la Région Réunion

# Isabelle Erudel salue la reconnaissance du bilinguisme à La Réunion

Le 20 février eut lieu la première dictée bilingue créole-français diffusée sur Réunion Première. Ce 29 février se déroula l'épreuve finale. 80 élèves de CM1 et CM2 participèrent à cet événement : 37 dans l'hémicycle de la Région Réunion et 43 en visioconférence. Isabelle Erudel, conseillère départementale PCR était hier à la Région où elle fut invitée à prendre la parole, voici le contenu de son intervention

« C'est pour moi un immense plaisir d'être à vos côtés pour la finale d'une initiative qui me tient particulièrement à cœur : la dictée bilingue français-créole.

Tous les peuples du monde entretiennent avec leurs langues, et en particulier avec la langue maternelle, une relation intime, sensible, affective. Tous les peuples sont dépositaires d'un « zarlor », c'est-à-dire d'un trésor unique et irremplaçable, qui est à la fois un élément central de leur patrimoine culturel et un bien commun de l'Humanité. C'est pour cela, qu'au-delà de considérations d'ordre historique, politique ou académique, toutes les langues du monde méritent d'être sauvegardées, d'être considérées avec respect et d'être reconnues dans leur dignité.

Tel est naturellement le statut de notre langue nationale, le français, auquel le pays vient d'offrir un magnifique outil de connaissance et de valorisation, à travers la Cité internationale de la langue française, inaugurée ce 19 octobre par le Président de la République. »

### La création du créole

« Tel est aussi le cas du créole réunionnais, la langue qui unit les Réunionnaises et les Réunionnais.

La société Réunionnaise a été faite à partir de groupes venus de tous les continents et qui ont subi l'esclavage. Au lieu de sombrer, ces personnes déshumanisées ont résisté et inventé un moyen de communication : UNE LANGUE, le CRÉOLE.

Après une période de discrimination et d'incompréhension, la société officielle comprend l'importance de cette langue pour l'équilibre naturel de la population qui l'utilise tous les jours, toute l'année.

Certes, il fut un temps où le dogme centralisateur ne faisait guère de place au plurilinguisme. Un temps où les locuteurs heureux d'une langue dite régionale, comme le Basque, Le Breton, l'Occitan, le Corse,... et les créoles ultramarins étaient ignorés, relégués et



obligés de s'exprimer dans leur langue maternelle, en « misouk », c'est-à-dire en secret, « en kashèt ».

### « L'égale respectabilité des langues et de leurs locuteurs »

« Mais je pense qu'il est temps d'affirmer que la cloche de la paix a sonné entre les langues de France, sur les territoires insulaires et continentaux.

Le moment que nous partageons ce matin en est le témoin. Je tenais à vous remercier M. le Recteur, ainsi que votre équipe, pour cette très belle initiative, qui est un geste fort de reconnaissance, de valorisation pour nout lang maternel!

Il nous appartient à présent de continuer à construire ensemble une politique linguistique qui soit en rapport avec notre réalité linguistique plurielle, et qui postule sans ambiguïté l'égale respectabilité des langues et de leurs locuteurs.

Je souhaite donc que nous sachions nous rassembler, comme nous le faisons aujourd'hui, et comme cela a été le cas il y a quelques mois dans l'hémicycle du Conseil départemental, où nous avons signé le Pacte linguistique de La Réunion avec l'ensemble des partenaires et la Ministre de la Culture.

Je rappellerai donc, en conclusion de mon propos, que le Conseil départemental que je représente prend et continuera à prendre toute sa part dans cette grande œuvre culturelle, éducative, patrimoniale et sociétale.

Je vous adresse tous mes encouragements pour cette dictée. »

# Oté

## « Journal kladestin »

Avan ièr swar dessi la télé governeman lavé in dokimanètèr dessi Lo group Ziskakan. Té vréman intéressan épi té plézan pars lé rar y fé in lémission dessi nout patrimoine kiltirel.

Soleman kom touzour dann télé piblik, na konm in volonté éfas Lo parti kominis èk son kontribition dann listwar nout péi. Lé dommaz é sirtou lé danzéré fé sa, sé konm in falsifikassion. Rézeman lo bann zinvité dan zot témoiniaz mêm té y en parle.

A in sertin moman la parle dessi lo chanson « Mon péi bâton fou ». Impossib parle Ziskakan san parle de se chanson là ! Sa in chanson lété ékri par Axel Gauvin. Lo chanson la finn rant dan nout patrimoine tèlman son tèks lé for é touzour aktiel. Komantèr y esplik à nou ke lo santèr Gilbert Pounia lavé vi lo teks dann in « journal clandestin »!

Ala moin la vni rouze ek la kolère. Tou sa pou pa di son nom : zoinal Témoignages ! Oté komentatèr respek nout kiltir, respek nout patrimoine, respek nout listwar, zot mêm la po éfas à li !

*Justin*